

Communiqué de presse
Le 20 octobre 2022

Le Centre des monuments nationaux organise une **journée de collecte de protections périodiques**, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Règle on ça », le dimanche 6 novembre 2022 de 10h à 17h au Domaine national du château d'Angers

RÈGLE ON ÇA
LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

LE DOMAINE NATIONAL
DU CHÂTEAU D'ANGERS

S'ENGAGE CONTRE LA
PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Journée de collecte de protections périodiques
6 novembre 2022 - 10h > 17h
Entrée gratuite

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

Angersinfo
L'actualité angevine 24/24

Informations
Angers
La Madeleine

© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers – Photo : Romain Veillon / Centre des monuments nationaux

Contacts presse :

Pôle presse du CMN :
Marie Roy 01 44 61 21 86 presse@monuments-nationaux.fr
Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Domaine national du Château d'Angers :
Emma Fonteneau 02 41 86 48 79
emma.fonteneau@monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Après la semaine « Don du Sang & Patrimoine » organisée par le Centre des monuments nationaux et l'Établissement Français du Sang en septembre dernier, le Domaine national du château d'Angers poursuit son engagement citoyen en nouant un partenariat avec l'association « Règle On Ça » qui lutte contre la précarité menstruelle. Le dimanche 6 novembre 2022, alors que l'accès au site est gratuit en raison de la gratuité du premier dimanche du mois, le monument et l'association « Règle On Ça » organisent une journée de collecte de protections périodiques.

En parallèle de cette opération et grâce à l'installation d'un dispositif solidaire de collecte et de dons intégré au réseau de l'association, le monument met désormais à disposition gratuitement des protections périodiques dans ses sanitaires.

Le partenariat

« Si tu peux, tu donnes, si tu as besoin, tu prends ». C'est sur ce simple principe que les visiteurs du château d'Angers peuvent désormais participer aux côtés du monument à la lutte contre la précarité menstruelle en se servant ou en donnant, en fonction de leurs besoins et de leurs moyens, par l'intermédiaire de paniers placés dans les sanitaires du monument.

Grâce au partenariat conclu entre le Centre des monuments nationaux et l'association « Règle On Ça », le Domaine national du château d'Angers est le premier partenaire culturel à participer à cette démarche aux côtés de l'association dont les lieux de collecte et de dons étaient jusque-là surtout étudiants. Il contribue ainsi à l'élargissement du champ d'action d'une association locale engagée en relayant cette initiative auprès de ses 260 000 visiteurs annuels.

Le monument est soutenu dans cette démarche par l'Intermarché Angers La Madeleine qui offre des protections pour un montant de 150 euros, en complément des dons récoltés auprès des visiteurs.



Une journée de collecte le 6 novembre 2022

Le Domaine national du château d'Angers et l'association « Règle On Ça » convient les visiteurs à une journée de collecte dans l'enceinte du château le 6 novembre 2022 de 10h à 17h. Les protections périodiques récoltées permettront d'alimenter les boîtes à dons du château d'Angers, mais aussi des autres sites du réseau de l'association.

Les bénévoles de l'association échangeront durant toute cette journée avec les visiteurs sur les enjeux sanitaires, sociaux et écologiques de la lutte contre la précarité menstruelle. Des bornes de collecte seront aussi accessibles du 1^{er} au 6 novembre aux personnes souhaitant faire des dons à l'entrée du monument.

L'association « Règle On Ça »

« Règle On Ça » est une association étudiante, créée en 2019 par des étudiantes de l'IUT d'Angers-Cholet. Elle a pour but de lutter contre la précarité menstruelle et plus particulièrement étudiante.

Son action s'articule autour de trois piliers : la **collecte** de protections périodiques, par exemple à l'occasion de divers évènements ; le **don**, grâce à la mise en place de distributeurs de serviettes et tampons en libre-service ; la **prévention** et la sensibilisation par des campagnes de communication autour de thèmes en lien avec la précarité menstruelle.

« Règle On Ça » promeut l'égalité en mettant à disposition des distributeurs de protections périodiques dans des lieux accessibles aux personnes valides comme à celles en situation de handicap. L'association est aussi attachée à l'inclusion, en mettant, lorsqu'il est possible, un distributeur dans un lieu mixte pour permettre notamment aux personnes transgenres d'avoir aussi accès aux protections périodiques.

« Règle On Ça » a aussi pour valeur l'écologie via la distribution, quand cela est possible, de protections réutilisables permettant à l'association de sensibiliser à l'impact écologique des protections jetables.

Enfin, l'association s'engage pour le respect du corps humain en informant sur les risques des protections périodiques (syndrome du choc toxique) et en mettant à disposition des protections plus respectueuses des parties intimes.

Le Domaine national du château d'Angers : un monument engagé

Les protections périodiques récoltées au château d'Angers en partenariat bénéficieront en premier lieu aux personnes fréquentant le monument, mais elles pourront aussi être redistribuées sur les autres sites, notamment étudiants, du réseau de l'association « Règle On Ça ».

Ce partenariat s'inscrit ainsi dans la démarche du Centre des monuments nationaux de faire de ses monuments des lieux ouverts, au service des populations de son territoire. Le château d'Angers a par exemple déjà participé cet automne aux côtés de 11 autres monuments nationaux à la semaine « Don du Sang et Patrimoine » qui a permis à l'Etablissement Français du Sang (EFS) de récolter de nombreux dons.

Les problématiques environnementales, sociales, sanitaires et sociétales qui animent l'action de l'association « Règle On Ça » sont aussi au cœur de la vie du monument depuis de nombreuses années. Le château d'Angers participe en effet à des opérations locales ou nationales autour de la santé publique, l'écologie, ou l'inclusion comme avec « La journée citoyenne » de la Ville d'Angers ou encore « Octobre Rose », « Mars Bleu », « Fraternité générale ». En 2021, le château s'est aussi mobilisé dans la lutte contre le COVID 19 en accueillant un stand de l'ARS de sensibilisation à la vaccination.

Toute l'année, le monument accueille aussi des chantiers-école dans ses jardins et suit des projets tuteurés via son service des publics pour la formation des jeunes professionnels. Il propose des offres culturelles ciblées pour des publics spécifiques ou des populations fragiles (personnes en situation de handicap, jeunes adultes, publics du champ social...). Le monument s'engage aussi sur des dispositifs sociaux en travaillant avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ou la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Enfin, le château et ses équipes œuvrent au quotidien pour l'environnement et la préservation de la biodiversité grâce à son entretien en « zéro phyto » des jardins et du bâti et son partenariat avec la LPO-Anjou.

Informations pratiques

Événement « Journée de collecte pour lutter contre la précarité menstruelle »

Avec l'Association « Règle On Ça »
Au Domaine national du château d'Angers
2, promenade du Bout-Du-Monde
49100 ANGERS

Modalités d'accès

> Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.chateau-angers.fr où les modalités de visite sont mises à jour.

> Attention, en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez pas accéder au château avec trottinettes, vélos ou grosses valises et le monument ne propose pas de consignes.

> Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Horaires

Le dimanche 6 novembre 2022

De 10h à 17h

Dernière entrée 16h45

Tarifs

Gratuit

L'entrée dans le monument est gratuite les premiers dimanches du mois de novembre à mars.

Le Domaine national du château d'Angers

Dominant la ville sur son éperon rocheux habité depuis le Néolithique, le château d'Angers est un site multiple, constitué de vestiges archéologiques, d'une forteresse royale et de bâtiments ducaux. La forteresse a été construite à partir de 1230 par la régente Blanche de Castille et son fils saint Louis. Les remparts, rythmés par 17 tours de schiste et de calcaire, témoignent de sa fonction dissuasive. Les ducs d'Anjou, bâtisseurs et amateurs d'art, transforment la forteresse aux XIV^e et XV^e siècles. Louis I^{er} d'Anjou modernise le palais comtal, Louis II construit la chapelle et le roi René édifie le logis royal (1435-1440) ainsi que le châtelet (1450). L'enceinte abrite des jardins remarquables, à la biodiversité abondante : le jardin régulier planté de buis et d'ifs, la vigne, le potager, la roseraie, le jardin d'hortensias, le jardin suspendu et ses plantes médicinales représentées sur la tapisserie de l'Apocalypse ...



© Caroline Rose / CMN

La tapisserie de l'Apocalypse

Commandée vers 1375 par le duc Louis I^{er} d'Anjou, la tapisserie de l'Apocalypse est, par ses dimensions, son ancienneté et sa technique, un chef-d'œuvre sans pareil. Longue de 100 mètres environ, elle constitue le plus important ensemble de tapisseries médiévales subsistant au monde. Formée de six pièces d'environ 4,5 mètres de haut composées chacune d'un grand personnage introductif et de quatorze scènes disposées sur deux registres, elle illustre le texte de saint Jean, dernier livre de la Bible et son contexte de création, marqué par la guerre de Cent Ans.



© Philippe Berthé / CMN

En cours : restauration de l'enceinte et des tours du front nord du château d'Angers

L'opération de restauration a débuté en mai 2021, suite à une dotation exceptionnelle issue du plan de relance du gouvernement. Ces travaux concernent huit des dix-sept tours de l'enceinte et s'achèveront en 2023. Les interventions sur les remparts, les tours et la porte d'entrée consistent en des reprises de l'étanchéité, des voûtes et des sols, le remplacement des pierres abîmées, des huisseries (portes et fenêtres). Les travaux de restauration concernent aussi la serre et le traitement du système d'évacuation des eaux de pluie.

Si l'impressionnante porte en bois du monument est restaurée sur place ; les autres portes sont déposées et restaurées en atelier.

Le pont levis, unique accès à la forteresse, est également traité ainsi que la voie pavée qui le précède et les salles cachées situées sous le passage.

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 85 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cm_n

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puységur
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Domaine national du château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr